

## **TLF ET LA DOUANE RENFORCENT LEUR PARTENARIAT DANS LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU SYSTEME INFORMATIQUE DE DEDOUANEMENT**

*TLF* et la Douane française renouvellent leur partenariat pour l'évolution du système informatique de dédouanement français du fret afin d'améliorer l'attractivité de la France face aux grandes évolutions européennes de dématérialisation des transactions, aux missions de la douane en matière de sûreté et de sécurité, et à la modernisation du code des douanes communautaire.

Le partenariat public/privé, engagé depuis 29 ans entre la profession et la DGDDI, a facilité pendant toutes ces années l'accomplissement par les organisateurs de transport, des formalités du dédouanement (plus de six millions de transactions par an) et a permis d'améliorer la fluidité des trafics, tout en facilitant le contrôle des services douaniers. En effet, *TLF* et la DGDDI ont régulièrement apporté au système informatique actuel de dédouanement « SOFI » des améliorations pour répondre aux attentes des utilisateurs.

Aujourd'hui, sous la pression économique mondiale, la Commission européenne a ouvert des chantiers réglementaires et informatiques importants pour la construction d'un espace unique européen du dédouanement sans papier. Ces projets nécessitent une refonte des systèmes informatiques douaniers des Etats membres.

Après consultation des professionnels du dédouanement et des instances concernées, *TLF* et la Douane ont décidé de reconduire ce type de partenariat qui s'est révélé constructif et fructueux dans le passé.

L'objectif est d'optimiser la qualité du service et de réaliser concrètement le futur système de dédouanement français, en prenant en compte le besoin d'intégration de la fonction douane dans l'entreprise et donc la notion d'interopérabilité des différents systèmes douaniers européens pour répondre aux attentes des opérateurs, de la Commission et des administrations douanières.

- **Un diagnostic partagé** : Un intérêt bien compris d'améliorer la **compétitivité du site de la France** tant pour les professionnels du dédouanement, leurs clients importateurs/exportateurs français ou tout autre opérateur, et bien entendu l'administration des douanes.
- **L'intégration d'un volet sûreté/sécurité** en réponse à la lutte contre le terrorisme et à la protection de la sécurité du citoyen français
- **Une vision prospective afin d'anticiper les grandes évolutions des cinq prochaines années tant au niveau européen que mondial.**

**En conclusion, un objectif commun à l'ensemble des acteurs du marché** : limitation du temps d'immobilisation des marchandises (camions, conteneurs) soumises aux contrôles des services douaniers, limitation des délais et des dépenses inhérents à l'acheminement des marchandises contrôlées vers les installations de radio-détection, et sécurisation des échanges économiques.

### **Contacts presse :**

Aymeric FICHOLLE (*TLF* – tel : 01.53.68.40.40)

Corinne CLEOSTRATE (service presse de la douane - tel : 01.44.74.47.03)